

La
Semaine Religieuse
 DE
Québec

VOL. XIX

Québec, 18 mai 1907

No 40

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V. A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 625. — Les Quarante-Heures de la semaine, 625. — Discours prononcé le 18 avril par S. S. Pie X, 626. — Chronique des diocèses, 928. — Rectification, 631. — La Nouvelle-Orléans et les religieuses Ursulines, 631. — Bilan géographique pour l'année 1906, 635. — Œuvre du B. Curé d'Ars, 639. — Bibliographie, 640.

Calendrier

— o —

| | | | |
|----|-------|---|--|
| 19 | DIM. | r | PENTECOTE. 1 <i>cl.</i> avec oct. privilégiée. <i>Kyr.</i> royal. Vép. de cette fête. |
| 20 | Lundi | r | } De l'octave, dble. 1 <i>cl.</i> |
| 21 | Mardi | r | |
| 22 | Merc. | r | Quatre-Temps. Jeune. De l'octave. |
| 23 | Jendi | r | De l'octave. |
| 24 | Vend. | r | Quatre-Temps. Jeune. De l'octave. (Fête légale.) |
| 25 | Samd. | r | Quatre-Temps. Jeune. De l'octave. |

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

19 mai, Hôpital-Général, Québec. — 21, Pintendre. — 23 Sainte-Sophie. — 24, Monastère des Ursulines, Québec.

Discours prononcé le 18 avril par S. S. Pie X

POUR LA REMISE DES CHAPEAUX AUX NOUVEAUX CARDINAUX

— o —

Nous accueillons avec le plus vif plaisir les sentiments de dévouement et d'amour filial que vous nous avez exprimés, ainsi qu'au Siège apostolique, en votre nom et en celui de vos chers confrères, à l'occasion de l'honneur de la pourpre cardinalice auquel vous avez été appelés.

Mais si nous acceptons vos remerciements, nous devons pourtant dire que les éminentes vertus dont vous êtes ornés, les œuvres de zèle que vous avez accomplies, les autres services signalés que vous avez rendus à l'Eglise, sur les terrains les plus divers, vous rendaient dignes d'être admis dans le sein de Notre Sénat sacré.

Nous sommes heureux d'avoir, non seulement l'espérance, mais aussi la certitude que, revêtus de cette nouvelle dignité, vous continuerez, comme par le passé, à consacrer vos forces et vos talents à assister le Pontife romain dans le gouvernement de l'Eglise.

Si les Pontifes romains ont toujours eu besoin de secours extérieurs pour accomplir leur mission, ce besoin se fait maintenant bien plus vivement sentir dans les très graves circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, et au milieu des assauts continuels auxquels l'Eglise est en butte de la part de ses ennemis.

Et ne croyez pas, vénérables frères, que nous voulons faire allusion aux événements, pourtant si douloureux, de France, parce qu'ils sont largement compensés par les plus chères consolations : par l'admirable union de ce vénérable épiscopat, le généreux désintéressement du clergé et la pieuse fermeté des catholiques, disposés à tous les sacrifices pour la sauvegarde de la foi et la gloire de leur patrie. Il est avéré une fois de plus que les persécutions ne font que mettre en évidence et montrer à l'admiration universelle les vertus des persécutés ; et tout au plus sont-elles comme les vagues de la mer qui, se brisant sur les écueils dans la tempête, les purifient, s'il est nécessaire, de la fange qui les souillait.

Et vous le savez, vénérables frères, c'est pour cette raison

que l'Eglise ne craignait rien quand les édits césariens intimaient aux premiers chrétiens ou d'abandonner le culte du Christ ou de mourir, car du sang des martyrs surgissaient de nouveaux prosélytes pour la foi. Mais la guerre terrible qui lui fait répéter *Ecce in pace amaritudo mea amarissima* est celle, dérivant de l'aberration des esprits; qui fait méconnaître ses doctrines et répéter dans le monde entier le cri de révolte, pour lequel furent chassés les rebelles du ciel.

Et rebelles ne sont que trop ceux qui professent et répètent, sous des formes subtiles, des erreurs monstrueuses sur l'évolution du dogme, sur le retour au pur Evangile, c'est-à-dire à l'Evangile débarrassé de sa frondaison, comme ils disent, des explications de la théologie, des définitions des conciles, des maximes de l'ascétisme; sur l'émancipation de l'Eglise, à leur manière nouvelle, sans se révolter pour n'être pas mis dehors, mais néanmoins sans se soumettre pour ne point manquer à leurs propres convictions; enfin sur l'adaptation aux temps en toutes choses, dans la manière de parler, d'écrire et de prêcher une charité sans foi, toujours tendre pour les mécréants, mais qui ouvre à tous la voie de la ruine éternelle.

Vous voyez, vénérables frères, si Nous, qui devons défendre de toutes Nos forces le dépôt qui Nous a été confié, Nous n'avons pas raison d'être anxieux en présence de cet assaut, qui ne constitue pas une hérésie, mais le résumé et le suc vénéux de toutes les hérésies, qui tend à miner les fondements de la foi et à anéantir le christianisme.

Oui, anéantir le christianisme, parce que pour ces hérétiques modernes la sainte Ecriture n'est plus la source sûre de toutes les vérités, concernant la foi, mais un livre ordinaire.

L'inspiration se réduit pour eux aux doctrines dogmatiques, entendues à leur manière, et pour un peu, ils ne feraient pas de différence avec l'inspiration poétique d'Eschyle et d'Homère. L'Eglise est le légitime interprète de la Bible; elle est toutefois sujette aux règles de la science critique qui s'impose à la théologie et la rend son esclave.

Pour la traduction, tout est relatif et sujet à des mutations et, par suite, l'autorité des saints Pères est réduite à rien. Et toutes ces mille erreurs se propagent dans des opuscules, des revues, des livres ascétiques et jusque dans les romans et s'en-

veloppent de certains termes ambigus sous des formes nébuleuses, afin d'avoir toujours un refuge prêt pour la défense, et de ne pas encourir une condamnation ouverte et aussi de prendre dans leurs lacets les esprits qui ne sont pas sur leurs gardes

Aussi Nous comptons sur votre concours, vénérables frères, pour que, quand avec les évêques suffragants de votre région vous connaîtrez de ces semeurs de zizanies, vous vous unissiez à Nous pour les combattre, vous signaliez le péril auquel les âmes sont exposées, vous dénonciez leurs livres aux Sacrées Congrégations romaines, et vous usiez au besoin de la faculté à vous concédée par les sacrés canons et les condamnâtes solennellement, étant bien persuadés de la très haute obligation que vous avez assumée d'aider le Pape dans le gouvernement de l'Eglise, de combattre l'erreur et de défendre la vérité jusqu'à l'effusion du sang.

Du reste, Nous Nous confions, chers fils, dans le Seigneur qui Nous donnera dans le temps opportun les secours nécessaires. Que la bénédiction apostolique que vous avez demandée descende abondamment sur vous, sur le clergé et sur le peuple de vos diocèses, sur tous les vénérés évêques et les fils choisis qui, par leur présence, ont orné cette solennelle cérémonie, sur vous et vos parents; qu'elle soit pour tous et pour chacun la source des grâces les plus précieuses et des plus douces consolations.

Chronique des diocèses

— o —

QUÉBEC

— Par décision de S. G. Monseigneur l'Archevêque, ont été nommés :

M. l'abbé Herm. Michaud, curé de Saint-Bernard.

M. l'abbé H. Fortin, curé de Saint-Séverin.

— M. l'abbé F. Boutin, curé de Saint-Bernard, s'est retiré du saint ministère pour raison de santé.

— Dimanche dernier, à l'église de Saint-Roch de Québec, S. G. Monseigneur l'Archevêque a célébré l'office pontifical et conféré les ordres suivants :

TONSURE: M. Peter Rankin, *du diocèse d'Antigonish;*

Frères Octave Goulet et David Roy, *diocèse de Québec*, des Pères Blancs d'Afrique.

ORDRES MINEURS : MM. François Bourrin, Joseph Frappa, Emile Chaussande, Joseph Cailler, des Pères du Sacré-Cœur de Jésus ; Frère Léonce Thériault, *du diocèse de Rimouski*, des Pères Blancs d'Afrique.

SOUS-DIACONAT : MM. Wilfrid Boucher, *du diocèse d'Antigonish* ; C.-B.-M. O'Brien, Edward Conway, D. Leblanc, *diocèse de Saint-Jean* ; N.-B.

PRÊTRISE : MM. Emilius Michaud, Philémon Cloutier, Geo. Côté, Louis Bolduc, Geo. Ouvrard, *du diocèse de Québec* ; P.-A. Neveu, *du diocèse de Saint-Hyacinthe* ; Angus Beaton, *du diocèse d'Antigonish* ; C.-B.-Thomas Queenan, *du diocèse de Manchester, N. H.*

Mgr Mathieu, supérieur du séminaire, prononça le sermon.

— Le même jour, pendant l'après-midi, à la même église et au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles, Mgr Marois, vicaire général, fit la bénédiction solennelle de cinq cloches destinées à l'église paroissiale. Au cours de la cérémonie, M. l'abbé L. Dumais, du collège de Sainte-Anne de la Pocatière, prononça le sermon de circonstance.

— Lundi matin, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a fait la bénédiction de la chapelle et d'une cloche, au monastère des Rédemptoristes, à Sainte-Anne de Beaupré. On dit beaucoup de bien de l'aménagement de ce couvent, récemment construit.

Dans l'après-midi, Monseigneur l'Archevêque, Mgr Têtu et M. l'abbé J. Laberge, assistant-secrétaire, sont partis pour Fraserville, où l'on a célébré lundi et mardi les noces d'Or du vénérable curé de la paroisse, M. l'abbé F.-X. Blais. D'après les comptes rendus des journaux, les fêtes qui ont eu lieu à Fraserville, en cette occasion, ont été des plus solennelles. La proclamation du maire de la ville, faisant du jour principal, mardi, « jour de fête civique et de réjouissances publiques », a été très remarquée. Qu'il est consolant de voir, en notre pays, les autorités civiles témoigner, envers les chefs religieux, un pareil esprit de respect et de bonne harmonie.

Tous ces hommages d'une population reconnaissante étaient d'ailleurs bien dus à ce digne vétéran du sanctuaire qu'est M. l'abbé Blais, dont la longue carrière sacerdotale a été mar-

quée par tant de zèle apostolique, de dévouement et de vertus.

Au vénéré jubilaire, nous offrons nos félicitations sincères, et les vœux que nous formons pour que se réalisent les espérances très justifiées de la prolongation d'une carrière si fructueuse, pour l'honneur de l'Eglise et le bien des âmes.

— NN. SS. les Archevêques et évêques de la province de Québec sont venus en cette ville, mardi et mercredi, pour la session du printemps du Conseil de l'Instruction publique.

Nous avons été particulièrement heureux de saluer le retour à la santé de Mgr l'évêque de Valleyfield, qui a été sérieusement malade tout l'hiver dernier.

— Depuis huit jours, dans les diverses églises de la ville et dans les communautés religieuses, ont eu lieu des cérémonies de confirmation, présidées soit par S. G. Mgr l'Archevêque, soit par quelques-uns de NN. SS. les archevêques et évêques présents à Québec.

TROIS-RIVIÈRES

— A la date du 1^{er} mai, S. G. Mgr Cloutier a publié une Lettre pastorale « à l'occasion du centième anniversaire de la canonisation de sainte Angèle de Mérici, fondatrice de l'ordre des Ursulines ». Ce remarquable document fait l'éloge de la sainte Fondatrice, et célèbre les services rendus surtout à la cause de l'éducation par les Ursulines dans la société chrétienne et, en particulier, dans la ville et la région de Trois-Rivières.

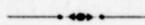
CHICOUTIMI

— Le 5 mai, à l'église du Sacré-Cœur de Chicoutimi, S. G. Mgr Blanche a conféré l'ordination sacerdotale à MM. Art. Degagné et Alfred Gaudreault.

— Le 9 mai, jour de l'Ascension, à la Malbaie (Charlevoix), Mgr l'évêque de Chicoutimi a ordonné prêtres MM. J.-Elie Tremblay, J.-G. Renaud et Jos. Dufour.

M. l'abbé Art. Gaudreault, professeur au grand séminaire de Chicoutimi, a fait le sermon de circonstance.

— M. l'abbé N. Degagné, professeur au petit séminaire de Chicoutimi, parti l'été dernier pour l'Europe et la Terre-Sainte, est revenu ces temps derniers à Chicoutimi, après un voyage très heureux et très intéressant.



Rectification

— o —

La *Vérité* du 11 mai attribuait à la *Semaine religieuse* une appréciation d'un récent ouvrage du Prof. N. Tremblay, *Lectures sur les connaissances scientifiques usuelles*. Nous tenons à dégager complètement notre responsabilité en cette affaire. Car la *Semaine religieuse* n'a pas encore eu à parler de cet ouvrage, et c'est par un évident malentendu que la *Vérité* lui en a fait faire l'éloge. — Nous dirons probablement, mais ailleurs qu'ici, ce que nous pensons de ce nouveau livre scolaire.

— ♦♦♦ —

La Nouvelle-Orléans et les Religieuses Ursulines

— o —

(Suite.)

Un témoin oculaire nous dit qu'à cette époque la ville de la Nouvelle-Orléans ne présentait pas un meilleur aspect que celui d'un vaste *cloaque* ou *égout*.

Hâtons-nous de dire que son aspect a bien changé depuis ; car aujourd'hui elle est une des belles villes de l'Union américaine. Elle possède un grand nombre de belles rues, larges, droites, bien éclairées, bordées de magnifiques magasins et de splendides résidences privées. Sa population est de 317.000 âmes environ. La vieille partie de la ville rappelle toutefois les temps de jadis, et laisse un peu à désirer. C'est notre vieux Québec, avec ses rues Champlain et Sault-au-Matlot.

On éprouvera toujours de sérieuses difficultés à pratiquer un bon drainage, parce que en plusieurs endroits le sol de la ville se trouve plus bas que les eaux du Mississipi. Il a fallu endiguer la rivière de chaque côté par de hautes levées, pour empêcher les inondations ; et à la crue des eaux, au printemps, ses bords, au moins dans la cité, sont garnis de sacs de sable, à plusieurs rangées, empilés les uns sur les autres, pour maintenir la rivière dans son lit.

Les dames Ursulines, pour revenir à notre sujet, après un frugal déjeuner, pris à la résidence du Père de Beaubois, furent conduites processionnellement à la maison du sieur de Bienville laquelle leur servit de demeure pendant sept ans. Leur monastère était commencé depuis un an, mais il ne fut terminé que quelques années plus tard.

La maison de Bienville, assez vaste, à deux étages, était en pleine forêt. Les rues tracées par La Tour quelque temps auparavant n'étaient pas ouvertes, et la rue de Bienville, sur laquelle se trouvait l'entrée principale du couvent temporaire, était encore en plein bois. Les Sœurs cependant avaient un jardin autour de leur résidence, ce qui leur permit de cultiver tout de suite différents légumes, que les Jésuites avaient apportés des Iles.

La demeure du sieur de Bienville fut le premier couvent de tous les Etats-Unis d'Amérique. Il était construit sur les deltas du Mississipi. Il devint la proie des flammes dans la grande conflagration du vendredi-saint, 1788, avec 900 maisons, jetant sur le pavé des milliers de personnes.

Les bonnes Religieuses se mirent dès leur arrivée à l'œuvre, à instruire les blancs, les nègres (1), les sauvages, et à prendre soin des malades.

Elles reçurent dans leur maison un grand nombre d'orphelins, dont les parents avaient été massacrés par les Natchez. Elles donnèrent aussi l'hospitalité, en différents temps, aux filles venant d'une maison de réforme, de Paris, et que le roi envoyait à la colonie. Elles gardèrent encore sous leur protection bienveillante un bon nombre de femmes et d'enfants acadiens, exilés de leur pays, *l'année du grand dérangement*.

Il est un fait assez singulier : c'est que pas une seule de ces jeunes filles, même parmi leurs propres élèves, n'eût la vocation religieuse, au moins dans les premiers temps. Les religieuses furent obligées de recourir à la mère patrie pour se recruter, et cela à différentes reprises.

Comme les servantes, à cette époque, étaient très-rares dans la colonie, les planteurs et les colons avaient recours aux

(1) Aujourd'hui, on ne doit plus dire les *nègres*. Ce serait une grave insulte à leur faire, et à laquelle ils sont très sensibles, paraît-il. Pour être poli, il faut dire *Les gens de couleur*. Tout de même, je trouve que leur couleur est encore assez noire.

On considère comme gens de couleur tous ceux qui ont du sang noir dans les veines, à quelque degré qu'ils soient de leurs ancêtres. Ils sont séparés des blancs partout où la chose est possible : pour les écoles, les églises, les hôtels, les hôpitaux, sur les convois des chemins de fer, etc., etc. Il y a dans le Sud une grande antipathie entre les deux races, ce qui probablement finira mal un jour. Dans cet Etat du Mississipi, les gens de couleur sont en très grande majorité.

dames Ursulines pour s'en procurer; et la tradition rapporte que toutes les jeunes filles qui furent sous leurs soins firent ensuite d'excellentes femmes de ménage et des mères très dévouées.

Les religieuses Ursulines, sept ans après leur arrivée à la Nouvelle-Orléans, le 23 juillet 1734, prenaient possession de leur nouveau monastère.

Le sieur de Bienville était alors entré dans sa troisième et dernière administration, qui dura onze ans, de 1733 à 1744.

La grande majorité des dames de la colonie reçurent leur éducation chez les religieuses Ursulines. La douceur, la modestie et l'industrie de ces pieuses filles de sainte Ursule furent toujours grandement appréciées, et elles ont toujours rendu d'immenses services aux différentes races du pays.

Aussi la population a toujours conservé pour ces saintes filles le plus profond respect et le plus grand attachement, et on ne parle jamais des dames Ursulines qu'avec des sentiments de grande affection et de sincère reconnaissance.

En 1763, la France transférait la Louisiane à l'Espagne. Ce présent était fait par Louis XV.

Le roi écrivit l'année suivante au gouverneur de la Louisiane, Abbedire, lui relatant les termes de la cession; mais les habitants, attachés comme ils étaient à la mère patrie, demandèrent au roi de reprendre leur pays, et envoyèrent le marchand le plus riche de la colonie, Jean Milhet, plaider leur cause auprès de Sa Majesté. Leur requête fut rejetée.

Le sieur de Bienville appuya leur demande, et mourut quelque temps après, dans sa 86^e année.

L'Espagne envoya don Antoine Uloa, un officier distingué de l'armée espagnole, en qualité de gouverneur.

Le peuple refusa de le recevoir, prit les armes, et finalement le chassa de la colonie.

C'était plus qu'il n'en fallait pour irriter Charles III d'Espagne. Il envoya tout de suite un officier d'un haut rang, en qui il avait pleine confiance, le comte Alexandre O'Reilly, avec une flotte de 24 vaisseaux montés de 2.600 hommes de troupe, choisis parmi ses meilleurs soldats, pour réprimer la rébellion et punir les coupables.

Les habitants de la Louisiane furent saisis de terreur en voyant arriver cette flotte, le 18 août 1767.

Le nouveau gouverneur lança une proclamation dans laquelle il déclarait qu'il n'y aurait que les chefs de partis arrêtés, et que s'ils étaient trouvés coupables, ils seraient punis.

Aubrey, le dernier gouverneur français, remit les clefs de la ville à O'Reilly, sur l'*historique place d'Armes*. Celui-ci les reçut au nom de son roi, fit descendre le drapeau français et hisser à sa place le drapeau espagnol.

Douze chefs de l'insurrection furent arrêtés; six furent trouvés coupables et condamnés à mort. Un de ceux-ci mourut en prison, avant l'exécution de sa sentence.

La Louisiane passa alors sous la juridiction de l'évêque de la Havane, après avoir été de longues années sous celle de l'évêque de Québec.

En 1783, la population de la Nouvelle-Orléans était de 4900 habitants, y compris la race de couleur. En 1787, le roi d'Espagne envoya quatre prêtres irlandais, choisis par l'évêque, de l'Université de Salamanque, pour desservir les catholiques de langue anglaise. En 1788, il y avait huit écoles fréquentées par 400 enfants étudiant la langue française, sans compter le couvent des Ursulines.

Mgr Penalvert débarquait à la Nouvelle-Orléans, le 17 juillet 1795. Il apprécia tout de suite le dévouement des dames Ursulines, mais il regrettait que ces dames fussent toutes françaises, ce qui était dû à ce qu'elles n'admirent pas de postulantes espagnoles avant de savoir la langue française.

Bientôt elles furent obligées d'enseigner la langue espagnole, et reçurent alors dans leur communauté plusieurs jeunes novices de Cuba.

En 1783, la Mère Thérèse Landelle, supérieure de la maison, demanda des religieuses de France; trois répondirent à l'appel en 1786, mais elles ne purent rejoindre leurs sœurs de la Nouvelle-Orléans, car il fallait pour cela l'autorisation de la cour de Madrid, et les négociations traînèrent tellement en longueur que, dans l'intervalle, elles moururent toutes les trois. Au mois de décembre 1800, huit religieuses arrivaient de Montpellier, et en 1817 neuf autres les rejoignaient.

La suppression des Pères Jésuites en Louisiane leur porta un coup mortel. Elle les privait de leurs directeurs spirituels qui les avaient amenées à la Nouvelle-Orléans, et qui avaient

incessamment travaillé pour leur avancement spirituel et temporel. Pour un moment elles crurent leur communauté perdue.

Avant la fin de l'administration espagnole, la communauté était devenue espagnole. La lecture spirituelle, tous les exercices de piété, les instructions religieuses, l'enseignement, etc., tout se faisait en cette langue, au grand déplaisir de celles qui ne la comprenaient encore qu'imparfaitement.

Lorsqu'on apprit que la colonie devait retourner à la France, les Ursulines ne voulurent pas passer sous le drapeau français, mais demandèrent un refuge au roi d'Espagne dans quelques parties de ses vastes états, ayant encore présentes à l'esprit toutes les horreurs de la révolution française, et persuadées que le gouvernement les chasserait de leur couvent, comme il avait expulsé leurs sœurs de leurs maisons de France. Charles VI accéda à leur demande, et la Havane leur fut assignée.

CHS GUAY, ptre.

Prot. Apost.

(La fin au prochain numéro.)

Bilan géographique pour l'année 1906

AFRIQUE

(Suite.)

— o —

EST AFRICAÏN ANGLAIS. — Le mont *Ruwenzori*, découvert par Stanley en 1890 et situé sur la limite du Congo belge et de l'Ouganda, déjà exploré par Stairs, Stuhlman, Scott Elliot, Johnston, vient d'être escaladé deux fois encore : la première par un Anglais, sir Gérard Legge, qui est parvenu à 4.500 mètres, la seconde par un prince italien, le duc des Abruzzes, déjà célèbre par son expédition vers le pôle nord, et par son ascension du mont Saint-Elie, dans l'Alaska. Cet intrépide excursionniste est parvenu, dit-on, à planter le drapeau italien à la cime du *Ruwenzori*, dont l'altitude serait de 5.500 mètres.

Dans la même région, près du lac Kivo (altit. 1.400 m.), l'explorateur Kundt croit avoir déterminé, à 2.000 m. d'altitude, la véritable source du Nil, qui, dans son cours initial, est le *Nyavoronga-Kagera*, tributaire du lac Victoria (altit. 1.200 m.). Le *Kagera*, long d'un millier de kilomètres et très sinueux,

a une telle masse d'eau qu'il forme un courant distinct à la surface du lac.

Dans la SOMALIE, la partie italienne, ou *Benadir*, reste inactive : elle n'acquiert pas l'importance de la partie anglaise où *Berbera* projette une voie ferrée, ni de la partie française, où *Djibouti* est le terminus du chemin de fer abyssin du Harar.

ABYSSINIE. — Un récent accord anglo-franco-italien assure l'« intégrité » de l'Ethiopie et le principe de la « porte ouverte », au commerce de toute nation. La France conservera la concession du chemin de fer de Harar à Addis-Abéba ; l'Angleterre construira celui d'Addis-Abéba au Nil, et l'Italie, si elle le veut, celui de l'Erythrée vers la Somalie.

Ménélick pouvait donc se rassurer, en ce temps où la mort du ras Makonnen lui enlève son lieutenant au Harar : mais voici que le négous lui-même est malade, et l'on n'est pas sans inquiétude au sujet de sa succession au trône.

On se rappelle les exploits du comte russe de Léontieff qui, nommé par Ménélick gouverneur de la province équatoriale aboutissant au lac Rodolphe, s'était chargé en même temps d'exploitations commerciales pour une Société belge. Vu son insuccès, il a été démis de son poste par Ménélick, tandis que la Société belge l'attaque comme escroc et lui réclame deux millions de dommages-intérêts.

L'ERYTHRÉE italienne a pour nouvelle capitale *Asmara* dans l'intérieur, à cause de l'insalubrité du port de Massacoua.

Le BAHR-EL-GHAZAL. *Convention anglo-congolaise.* Un arrangement a été signé le 9 mai à Londres, entre sir Edward Grey et le baron van Eetvelde, mettant fin aux difficultés qui existaient entre l'Angleterre et le Congo au sujet des territoires du Haut-Nil. Cet arrangement stipule en substance : 1° l'annulation du bail accordé en 1894 au Congo dans le Bahr el Ghazal, au sud de Fachoda ; — 2° le maintien de l'occupation de l'enclave de Lado par le Roi pendant son règne, dans les conditions actuelles, y compris une bande de 25 kilomètres, qui relie le Congo belge au Nil dans la direction de Mahagi ; — 3° la construction d'un chemin de fer anglo-belge, de la frontière congolaise à Lado, port sur le Nil, avec garantie du Trésor égyptien ; — 4° la libre navigation sur le Haut-Nil, pour les bateaux congolais et belges ; — 5° le libre transit des personnes

et des marchandises par les territoires du Soudan égyptien ;— 6° l'arbitrage obligatoire de la Cour de la Haye pour les différends de frontières qui s'élèveraient désormais entre l'Angleterre et le Congo.

Le SOUDAN ANGLO-ÉGYPTIEN, qui avait perdu les deux tiers de ses habitants sous les Mahdistes, se repeuple vivement. Kartoum, la capitale, continue sa reconstruction et devient une ville européenne, laissant subsister sur la rive gauche du Nil la ville arabe d'Omdurman. Ensemble, elles comptent 80.000 habitants.

L'inauguration de la voie ferrée, longue de 432 km., de *Berber* à *Port Soudan*, situé à 48 km. au nord de Souakin, met en communication la vallée du Nil avec la mer Rouge, et abrège ainsi de 1.450 km. la distance de Kartoum à la mer par la vapeur : c'est une voie de transport économique pour les matières pondéreuses, aussi bien que pour les troupes venant de l'Inde. Une autre voie ferrée suit le Nil d'Abou-Hamed vers Wadi-Halfa. Kartoum est relié par des automobiles avec Kassali.

EGYPTE.—Terminons cette fois encore notre « tour d'Afrique » par cette terre des Pharaons, aussi célèbre dans l'histoire qu'importante par ses ressources culturelles et par sa position géographique à l'intersection de trois parties du monde. Ce pays prospère, nonobstant les critiques faites contre l'administration britannique.

Toutefois un réveil du fanatisme musulman, ou panislamisme, est à craindre là comme dans toute l'Afrique du Nord, lequel renouvellerait les atrocités du Madhisme, vaincu en 1898. Aussi lord Cromer vient-il de demander l'augmentation de la garnison anglo-indienne dans plusieurs villes de l'Égypte propre, aussi bien que du Soudan anglo-égyptien.

Le *Canal de Suez* a été traversé en 1905 par 4.150 navires, d'un tonnage brut de 18.300.000 tonnes, soit en perception 13.150.000 tonnes, dont 8.350.000 (64 0/0), pour le pavillon anglais, puis pour les pavillons : allemand, 2.160.000 (16 0/0) ; français, 840.000 (6 0/0) ; néerlandais, 580.000 ; austro-hongrois 460.000 ; viennent ensuite les pavillons italien, russe, ottoman, norvégien, espagnol. — Les recettes, de 117 millions de francs, déduction faite des dépenses, 46 millions —, laissent aux heu-

reux actionnaires 71.000e ! de francs de bénéfices ! C'est un joli chiffre.

EUROPE

ANGLETERRE. — Le projet de *tunnel sous le Pas-de-Calais*, entre Calais et Douvres, semble prendre faveur en Angleterre même. Long de 55 kilomètres, dont 19 d'accès sous les rives et 37 sous mer, il consisterait en deux galeries parallèles, une pour chaque voie, creusées dans une couche de terrain crayeux, imperméable, à 100 mètres de profondeur, c'est-à-dire sous 55 mètres d'eau et 45 mètres de roche.

Les travaux dureraient sept années.

Grâce à l'« entente cordiale » avec la France, l'Angleterre propose d'arrêter les armements si coûteux pour les nations. Mais il est bon de savoir que sa flotte compte en ce moment 55 cuirassés et 114 croiseurs de première classe, alors que la France, l'Allemagne, la Russie et l'Italie ensemble n'ont que 58 cuirassés et 112 croiseurs. Le *Dreadnought*, « le Redoutable », lancé récemment, est la plus formidable forteresse flottante en acier qu'on ait jamais construite. Il a coûté 45 millions.

A signaler aussi un « rapprochement anglo-russe » basé sur le statu-quo politique dans les questions du Tibet, de l'Afghanistan, de la Turquie, de la Crète, de façon à s'opposer aux tentatives d'agression de la politique allemande, pour le maintien de la paix européenne.

BELGIQUE. — Léopold II commence sa quarante-deuxième année de règne en Belgique. — Après avoir rendu diverses ordonnances pour assurer les réformes administratives et judiciaires, en même temps que les revenus du Congo, la question de la reprise de cette grande et belle colonie par la Belgique a été débattue à la Chambre des Représentants. Celle-ci, par un vote presque unanime de 128 voix contre 2 et 20 abstentions (celles des socialistes), a établi que « tout le monde est d'accord pour reconnaître la souveraineté absolue de l'Etat du Congo vis-à-vis des puissances », et pour affirmer que cet Etat, né « avant » l'acte de Berlin, n'est point sous la tutelle des puissances signataires.

Elle a démontré en outre que le nombre des adversaires du principe de la politique coloniale et de l'annexion du Congo a

tellement diminué, en ces dernières années, qu'il n'en reste presque plus.

Ce vote national vraiment patriotique, du 15 décembre 1906, marquera une grande date dans l'histoire de la Belgique et de la colonisation.

(*A suivre.*)

FR. ALEXIS-M. G.

Œuvre du Bienheureux curé d'Ars

EN FAVEUR DE

Prêtres Français sans Traitement et Communautés expulsées

— o —

La détresse de nos admirables communautés expulsées et le dénûment de tant de Prêtres sans traitement après avoir soulagé toutes les infortunes inspirent une religieuse pitié !

Cette pitié se traduit par les précieuses sympathies qui nous viennent de tout le monde catholique.

Encouragés par d'éminents Prélats et par de nombreux Ecclésiastiques, nous offrons à nos vénérés confrères et aux Communautés, sans qu'il leur en coûte rien, le moyen de soulager tant de détresses en réservant à l'œuvre du Bienheureux curé d'Ars leurs commandes de vases sacrés, calices, ciboires, ostensoirs, etc.

Ces vases sacrés ciselés avec art, avec pierres fines et émaux authentiques, sont de première facture parisienne : rien de commun avec les produits du commerce ; tout se traite à l'orfèvrerie, et vu la crise du moment nous faisons de fortes remises et pouvons envoyer des modèles sous condition.

Tous nos clients se félicitent d'avoir eu confiance en nous tout en coopérant à notre bonne œuvre.

Quel catholique pouvant le faire n'ouvrirait le cœur et la main à ces pures victimes se condamnant à tant de misères pour défendre les droits de Dieu et de l'Église !

Demander dessins, détails, photographies, etc., à l'abbé DE COLOMB, Secrétaire de l'œuvre, Couvent de Notre-Dame du Temple, SOUILLAC (Lot). FRANCE.

C.

Bibliographie

— o —

— LA LOI D'AMOUR. TOME III. *Bienfaisance*, par M. l'abbé GAFFREE. 1 vol. in-12 de XVI-329 pages. Prix : 3 francs. Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie, 90, rue Bonaparte, Paris.

L'accueil si empressé qui a été fait aux deux premiers volumes de la *Loi d'Amour*, sera réservé nous en sommes convaincus, à ce traité de la *Bienfaisance* qui en est le complément logique.

L'orateur achève de donner cet enseignement dans la chaire de Sainte-Clotilde, mais le livre qui permet des descriptions et des détails que ne supporterait peut-être pas la parole publique, laisse l'auteur envisager toutes les faces de la question, en philosophe qui ne craint pas d'aborder les cimes de la doctrine, en moraliste et parfois en humoriste qui ne recule pas à fouiller et à analyser les secrètes profondeurs de l'âme.

Tout chrétien qui s'occupe d'œuvres charitables, tout sociologue qui prétend éclairer la complexe question de la misère et de l'assistance humaine, devraient avoir ce livre entre les mains.

La finesse des explications y répond à la solidité des principes ; les lecteurs des ouvrages de M. l'abbé Gaffre n'ont pas besoin que nous leur vantions l'éclat du style, ni la magie de l'éloquence.

Ce volume, plus considérable que ses deux aînés, avec lesquels il forme un tout inséparable, se subdivise ainsi : *Les Bénédiction de la Richesse*. — *L'Inhumanité du Luxe*. — *Le Budget des pauvres*. — *La fausse Monnaie de la Bienfaisance*. — *Le Divin geste de l'Aumône*. — *L'Homme créancier de Dieu*. — *Le Spiritualisme de la Bienfaisance*. — *L'Or pur*, ce qui comprend logiquement les obstacles, les moyens, les contrefaçons, les formes, les mérites et la splendeur de la Bienfaisance d'Amour.

— o —